

AFFAIRE N° 57. - QUESTIONS DIVERSES - 1°) Marché de gré à gré d'un montant de 3 143 785 Frs CFA à passer avec les établissements ARTES pour la fourniture de matériel destiné à l'équipement du gymnase de Joinville.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite d'un appel d'offres qui a été lancé par les Services Préfectoraux et relatif à la fourniture de matériel destiné à l'équipement de l'ensemble des gymnases du Département, Monsieur le Préfet m'a fait savoir, par sa lettre du 6 août 1969 n° 5 129 SG/DAF/3, que les meilleurs prix retenus pour cette fourniture ont été reçus des établissements ARTES à SAINT-DENIS, et m'invitait à traiter de gré à gré avec cette Maison pour l'équipement du gymnase nous concernant, c'est-à-dire celui de Joinville dont les travaux sont bien avancés.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à passer avec les établissements ARTES, un marché de gré à gré d'un montant de 3 143 785 Frs pour la fourniture de ces équipements.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 903, Article 2302-22 du Budget de 1969.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.